

Compte-rendu des CTPL des 13 et 22 février 2007 : Leitmotiv des Directions locale et nationale : budget en baisse, suppressions d'emplois mais remplissez les objectifs !!!!

2 CTPL étaient convoqués le 13 février dernier, un le matin sur le budget et un, l'après-midi sur l'ORE. La parité syndicale avait pris la décision de boycotter le CTP sur l'ORE pour protester contre les suppressions massives d'emplois tant au plan local qu'au plan national. Cependant, pour le CTPL du matin consacré notamment au budget, les représentants du personnel, à l'initiative de la CGT, ont refusé d'aborder ce point au vu de la qualité des documents fournis qui ne permettait pas une préparation dans les meilleures conditions. Ainsi, le budget et l'ORE ont été examinés lors du CTPL du 22 février.

A ce nouveau CTPL, devenu plus restreint, seuls les points suivants ont été abordés :

- La réorganisation immobilière dans le département
- Les questions diverses



Réorganisations immobilières passées (2006) et à venir (2007)

En 2006, plusieurs opérations immobilières ont été réalisées, notamment dans le cadre de la mise en place des Hôtels des Finances (HDF) à vitesse grand V dans notre département.

MONTROUGE : Rénovation du poste et création d'un HDF.

SCEAUX : Spécialisation du poste Impôts et création de la Trésorerie de Sceaux Male (mais en contrepartie fermeture de 2 trésoreries, Le Plessis Robinson et Fontenay).

PUTEAUX Male et SURESNES : spécialisation de Suresnes en poste Impôts avec fermeture de Puteaux Impôts au 1/01/07 et la partie communale de Suresnes transférée sur Puteaux Male en septembre dernier.

MEUDON ET SEVRES : Spécialisation de Meudon en poste communal, récupérant le secteur local de Sèvres et inversement à Sèvres, avec spécialisation Impôts (avec la partie Impôts de Meudon).

En 2007, les opérations vont se faire encore sur un rythme soutenu mais, avec quelques bonnes nouvelles malgré tout comme le déménagement tant attendu de la Trésorerie de **MALAKOFF**, prévu le 29 mai. En effet, ce poste était un point noir de l'immobilier depuis de très nombreuses années. La CGT se félicite de l'aboutissement de ce projet tant elle a œuvré depuis des années pour que cela se fasse !!!

BAGNEUX, ST-CLOUD : Rénovation totale du poste. Pour Bagneux, la CGT a demandé pourquoi de tels travaux de rénovation à Bagneux alors que c'est un poste quasi neuf. Sachant que d'autre part, nous avons à l'esprit que la Direction a comme projet récurrent, la spécialisation de Bagneux et Montrouge. Là, il s'agirait seulement de la création d'un bureau d'accueil pour l'huissier et de l'amélioration de l'ergonomie de travail avec la création d'un plot de travail. Les agents du Poste, eux-mêmes, restent circonspects. A suivre tout de même...

RUEIL Male : Travaux achevés

ASNIERES Male : en cours d'achèvement

ISSY LES MLX, GENNEVILLIERS, MEUDON ET SEVRES : Bureau d'accueil + guichet neuf prévus ou en cours.

COLOMBES Male : Modification du guichet et création d'un bureau accueil.

A GUICHETS OUVERTS

DOMAINES : Les brigades, actuellement au CDI de Nanterre Vieux Pont, doivent déménager dans l'ancien poste de Puteaux Impôts. La brigade Sud a déménagé fin février et celle du Nord devrait le faire courant Mars. La direction des Domaines, actuellement hébergée au CAD au 14ème étage, ira au 9ème étage où des travaux de rénovation seront entrepris dès la libération des locaux.

Futures mises en place des Hôtels des Finances (HDF)

Les travaux pour le prochain **HDF d'ASNIERES** devraient être terminés fin mars.

NANTERRE TIVOLI : les travaux devraient être terminés le 15 juin. Le poste de Rueil déménagera en même temps que la TP Nanterre mais les 2 postes resteront entités distinctes jusqu'au 1/01/08.

Pour ces deux structures, l'accueil commun devrait débuter au dernier trimestre 2007.

Pour **NEUILLY**, les travaux ont commencé !

Questions diverses

➔ La CGT a interrogé la Direction sur des projets de création d'un **Hôtel des Finances sur Boulogne** qui regrouperait les 2 CDI et la Trésorerie Impôts. Selon la Direction, rien n'est décidé : le contraire nous aurait étonnés... Par contre, selon nos collègues de la CGT Impôts, ce projet est bien dans les tuyaux mais doit être soumis à l'approbation au niveau ministériel. Ce projet ne verrait pas le jour avant 2009. Cependant, la Trésorerie Municipale ne devrait également déménager ; un site est toujours recherché pour ce poste car la Mairie de Boulogne souhaite récupérer les locaux qui sont, de plus, exigus. Il s'agit peut être d'un projet global mais la direction se transforme souvent en grande muette sur ces opérations-là, laissant souvent courir la rumeur .

➔ Sur Nanterre Municipale, le déménagement en lieu et place de la Trésorerie Impôts semble se préciser de plus en plus. Pour la Direction, pas de problèmes, on abat les cloisons en réalisant des « open-spaces » et les 30 agents de la RM vont loger. Cependant, les collègues de la RM s'opposent à ce déménagement ainsi que les agents territoriaux de l'Office (notamment les gardiens) et de la Mairie. Les agents de la RM, de l'Office et de la Mairie ont manifesté leur désaccord par une pétition. De plus, la CGT Trésor, de l'Office Municipal HLM et de la Mairie ont adressé une lettre au Maire de Nanterre pour être reçus et lui demander à ce que toutes les solutions soient envisagées pour que des locaux soient trouvés à proximité de l'Office, de la Mairie et pour faciliter la vie des usagers. Nous sommes dans l'attente de sa réponse... A suivre donc !

➔ La Cgt s'est étonnée de la décision de la DSF Sud de fermer purement et simplement la cantine de Montrouge. A cet effet, nous avons remis au Président une pétition signée par la grande majorité des agents du CDI et de la TP qui demandent conformément aux engagements pris et aux orientations affichées par le Ministère en faveur de la restauration Finances, le maintien de la cantine et l'engagement des travaux prévus. Il semble que depuis ce CTPL, les choses aient évolué favorablement. La CGT s'en félicite !

➔ Sur les frais de déplacement, même si à ce CTPL, on nous dit que ça serait bientôt réglé, ça semble être toujours le vide. La CGT va intervenir à nouveau auprès de la Direction pour que l'on sache où l'on en est !!!

Protocole ARTT pour les administratifs des services des Domaines

Au cours du CTPL du 22 février, nous avons abordé les points non vus lors de celui du 13 pour les raisons expliquées en page 1. Parmi ces thèmes, il y avait le protocole ARTT. A cet effet, la CGT avait demandé la présence d'un expert, François RISACHER qui travaille dans les brigades d'évaluation, donc bien placé pour parler des problèmes rencontrés suite au transfert de ce service au Trésor.

Pour ce protocole, les agents administratifs des Domaines ont dû se prononcer au niveau de l'unité de travail, alors qu'à la DGI, les agents choisissent leur temps travaillé de façon individuelle. Ainsi, les agents ont adopté le protocole à 38H (le seul protocole proposé par la Direction, c'est plus facile de choisir).

La CGT a insisté sur le fait que la DGCP aurait pu garder leur système antérieur d'ARTT car ils effectuaient des tâches techniques sans rapport avec l'accueil du public.

La CGT a voté contre ce protocole dans la mesure où il s'agit d'un **recul des droits et garanties des collègues**.

Certains autres points ont soulevé des questions de la part de la CGT :

- déménagement des archives de la Brigade Nord : en effet, les archives vivantes et à stocker sont situées au même endroit et les travaux de tri ont pris du retard. Il sera donc demandé aux agents des domaines de spécifier les documents qui viennent à la Direction (TG), ceux qui vont à la Brigade (Puteaux) et le reste qui

est à stocker ou à détruire.

- le sous-effectif chronique des brigades d'évaluation a, également, été abordé. Depuis de nombreuses années, la brigade sud fonctionne avec des emplois vacants. Le transfert de la mission vers la DGCP n'a bien évidemment pas comblé ce déficit d'emplois.
- la CGT a demandé si quelque chose avait été pensé pour l'accès au parking de l'HDF de NANTERRE où se trouve les Hypothèques que les DOMAINES vont consulter régulièrement.

Sur l'ensemble de nos interrogations, la Direction nous a fait les réponses suivantes :

Il ne faut plus raisonner en terme de Nord et Sud pour les brigades d'évaluation. L'implantation de celles-ci se fera à Puteaux sous la même entité. Il y a donc une mutualisation de la ressource humaine avec notamment la création d'un secrétariat unique (2 emplois) solutionnant les remplacements (congés, formation, absences diverses...). En ce qui concerne les effectifs, le TPG est d'accord pour souligner les vacances d'emplois mais qu'il ne peut faire qu'avec ce que la CP lui alloue; Cependant, il fera le maximum pour montrer que le transfert de la mission à la CP est bénéfique. Pour qui? Ça, ça reste à voir. Les élus CGT s'étonnent néanmoins que, profitant de l'examen de l'ORE, il n'y ait pas de création d'emploi à FRANCE DOMAINE.

BUDGET : EXECUTION 2006 ET PERPECTIVES 2007

Depuis l'année passée, nous sommes entrés dans l'ère Lolfienne. Les réalisations budgétaires se fixent désormais sous des critères d'objectifs et non plus de moyens. Le budget global de fonctionnement, au 31 décembre 2006, s'élève à 12 654 030 euros (avec un taux d'exécution de 99,63%).

Les principales réalisations 2006

	TRAVAUX	GHICHETS	MOBILIER
RM ASNIERES	37 450 €		
BOIS COLOMBES			15 000 €
TP BOULOGNE	37 400 €		27 500 €
CHATENAY			18 138 €
COLOMBES	56 238 €	26 000 €	26 000 €
RM COLOMBES		14 086 €	
TP LEVALLOIS	11 000 €		
MEUDON	35 300 €	42 500 €	
MONTROUGE	6 402 €	23 500 €	
TP NEUILLY	21 724 €		
TP PUTEAUX	47 100 €		13 800 €
RM RUEIL	47 050 €		
RM SCEAUX	115 290 €		13 200 €
SURESNES	20 622 €	16 557 €	16 500 €
TG	66 071 €		
TG FRANCE DOMAINE			17 747 €
VANVES	41 200 €		
VILLENEUVE (1ère PARTIE)	33 901 €		16 455 €

Suite à l'intervention des représentants du personnel, la direction nous a fait part de l'absence de fongibilité asymétrique pour l'année 2006. Mais nous n'avons pas eu de détails sur la somme remise à la CP qui doit être manifestement conséquente au vu des vacances d'emplois dans ce département.

Le budget 2007 initial, hors compléments en cours d'année, est en forte baisse par rapport à l'année précédente (-3,1%), il s'élève à 10 034 983 €, soit 9 056 918 € en dépenses de fonctionnement, 861 452 € pour l'équipement et 176 613 € de réserve. Les dépenses de personnel (traitements et cotisations) s'élèvent, elles, à 48 830 689€. Devant nos inquiétudes de voir le budget en baisse, la Direction a été contrainte d'avouer ses incertitudes pour le tenir.

Les projets 2007

ANTONY	Changement du mobilier
TP ASNIERES	Création de l'Hôtel des Finances
BAGNEUX	Rénovation du poste et changement du mobilier
RM COLOMBES	Téléphonie
GENNEVILLIERS	Changement du guichet
ISSY LES MOULINEAUX	Changement du guichet
MALAKOFF	Réinstallation du poste
NANTERRE / RUEIL	Création de l'Hôtel des Finances et changement du mobilier
RM NANTERRE	Changement du mobilier
RM PUTEAUX	Changement du mobilier
RM RUEIL	Changement du mobilier
SAINT CLOUD	Rénovation
TG	Aménagement du 9ème étage et changement de mobilier de divers services
VILLENEUVE (2ème PARTIE)	Rénovation du poste

Les représentants CGT se félicitent que la Direction locale prenne en compte, un peu plus qu'auparavant, l'environnement professionnel des agents du département. Après, plusieurs visites dans les postes nous voyons que des efforts sont faits en matière de mobilier notamment, même si, parfois, du mobilier très récent est jeté au pilon car dépareillé avec les coloris de moquette ou de murs.

Cependant, nous nous sommes une nouvelle fois étonnés que le budget prenne en charge des dépenses de travaux dans les étages de la TG (pour l'installation de FRANCE DOMAINE au 9ème). En effet, la TG, située dans le Centre Administratif Départemental, paye des charges conséquentes mais fait aussi des travaux relevant des charges communes (sanitaires, couloirs...). A ce titre, les charges payées vont considérablement augmenter cette année (aux alentours de 24%) ; selon la direction, cette hausse provient essentiellement de la vétusté du bâtiment. Selon nous, cette hausse provient également des dépenses liées à la bunkérisation du bâtiment (vigiles privés, barriérage, installation de nouveaux scanners, barbelés et déplacement d'un lampadaire implanté sur le domaine public mais surplombant les jardins du Préfet). Selon un article paru récemment dans le Canard Enchaîné, le montant des dépenses, depuis l'installation du dispositif de sécurité (début décembre), s'élève à près de 800 000 euros. Vous pouvez lire l'article sur le site départemental de la CGT à l'adresse suivante : www.tresor.cgt.fr/92/.

Les élus CGT ont voté contre le budget, d'une part parce qu'il est en forte baisse, mais également par la mise en place de la LOLF qui sous tend l'exécution budgétaire à des résultats bien loin de la notion de service public qui est la nôtre.

ORE : SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET REPARTITION DE LA PENURIE

Pour la 5ème année, les élus du personnel étaient, donc, conviés à l'examen de l'ORE. Depuis 2003, les suppressions d'emplois dans le département s'élèvent à 66 emplois, auxquels il faut rajouter les 25 pour l'année 2007 (soit 10% des effectifs depuis l'instauration de l'ORE). Les agents du département qui doivent déjà faire face aux vacances d'emplois, doivent désormais faire avec la certitude du non comblement de ces vacances. Mais l'ORE et les vacances d'emplois n'ont pas pour seules conséquences la détérioration des conditions de travail, ils fragilisent voire suppriment les mutations internes. Lors des CAP des 8 et 9 mars, les élus ont pu constater qu'après validation de l'ORE départemental (c'est-à-dire la suppression de 25 emplois dans les effectifs théoriques), il demeure plus de 50 emplois vacants dans le département (soit 6% de l'effectif B et C). Les refus de mouvement pour nécessité de service ont donc été le leitmotiv de la Direction lors des CAP.

Les suppressions d'emplois servent aussi à « repyramider » les emplois, en effet seuls des emplois de catégorie C sont supprimés (40) au profit de la création de 15 emplois de catégorie B. Les représentants CGT refusant de

cautionner cette gestion de la ressource humaine n'ont pas pris part au vote et ont fait la déclaration suivante :

« L'Outil de Répartition des Emplois (ORE) est un outil redoutable. Mais ce n'est qu'un outil, un outil mis au service des Ministres et des Directeurs Généraux, convaincus que notre ministère est lui aussi un mammoth à dégraisser.

On ne calcule plus les effectifs nécessaires à l'accomplissement d'une mission, on détermine quelles missions pourront être conservées en fonction des effectifs que l'on décide de garder.

Cette année encore, le niveau des suppressions d'emplois dans notre Direction (1038 soit 970 suppressions et 68 détachements), et dans notre département (25) écoeure de nombreux agents qui se sentent les laissés pour compte de choix qui les dépassent.

Ce n'est pas l'octroi sporadique de quelques euros pour cause de contrat de performances rempli ou les 350€ sensés faire oublier les ratés d'Hélios qui peuvent les reconforter.

Maudit contrat, maudite application qui transforment de plus en plus nos services, au mieux en officines de statistiques, au pire en bureaux d'écoute et de flicage.

Pour beaucoup de collègues, le travail perd en intérêt. Dans l'absolu, on aurait pu croire qu'il serait facilité par les nouvelles technologies, mais la réalité est toute autre. En effet, il est souvent rendu plus stressant à cause notamment de contraintes nouvelles mal évaluées (par exemple Hélios).

A contrario, la Direction sait mobiliser les outils qu'elle juge nécessaires : notation/évaluation, contrats d'objectifs, statistiques, tableaux de bord, évaluations confiées à des sociétés privées...

Mais les méfaits de l'ORE ne touchent pas que le fonctionnement des postes et des services. Il ne faut pas minimiser les conséquences sociales : en gérant la pénurie d'emplois, en la répartissant dans les départements, l'ORE a de réelles conséquences néfastes sur les possibilités de mutation des agents, et pour mieux coller à l'exercice, le nombre annuel de mouvements sera réduit dès 2008...

Contrainte par le CPP, la DGCP redéploie les emplois sans tenir compte des besoins des services et encore moins des nécessités du service public. Ce n'est que la triste illustration de ce que la CGT n'a cessé de dénoncer.

Dans ces conditions, vous comprendrez que la CGT refuse de collaborer à cet exercice de savoir qui sera encore un peu plus la tête sous l'eau et ne prendra pas part au vote.

Pour finir, la CGT souhaiterait que la Direction mette autant de zèle à réclamer le comblement des vacances d'emplois qu'elle en déploie pour mettre en place à marche forcée les réformes. »

Voici la nouvelle répartition pour les postes touchés :

POSTE	B	C	POSTE	B	C	POSTE	B	C
TP ASNIERES	+1	-0.5	TP NANTERRE	-0.5		CHATILLON		+0.5
RM ASNIERES		-1	RM NANTERRE	+1	-1	CLAMART		-1
BOIS COLOMBES	+1	-1	TP NEUILLY		-1	MALAKOFF		-1
TP BOULOGNE		-1	TP RUEIL		-1	MEUDON (SPL)	+1.5	
RM CLICHY		+1	RM RUEIL		-1	MONTRouGE	+1	-0.5
TP COLOMBES	+1	-1.5	SAINT CLOUD	+1	-2	TP SCEAUX		-1
RM COLOMBES	-1	-2	SURESNES (impôt)		-1.5	RM SCEAUX	+1	-1
TP COURBEVOIE	+0.5	-1	OPDHLM	+1	-1	SEVRES (impôt)		-1.5
RM COURBEVOIE	+1	-0.5	AMENDES ⁽¹⁾	+2	-1	ERD SPL	+1	-3
LA GARENNE	-1		PAIERIE		+1	ERD RECOUVREMENT		+2
GENNEVILLIERS		-1	ANTONY		-1	ERR SPL	+1	-1
ISSY LES MX	-0.5	-1	BAGNEUX	+1	-1	RF	+1	-1
RM LEVALLOIS		+0.5	CHATENAY	+1	-1	TG ⁽²⁾		-10

(1) La DGCP préconise 4 créations d'emplois.

(2) A absorbé la réserve de 3 emplois dont la suppression avait été anticipée en 2006.

DEMARCHE DE CERTIFICATION DE LA TP ISSY

Cette opération mise en place avec le nouveau Contrat Pluriannuel de Performance (CPP 2006-2008) consiste à « charter » un certain nombre de sites du MINEFI dont l'objectif est de contrôler la bonne mise en place de la Charte Marianne (applicable à l'ensemble des services publics) et de PVFI (spécifique au Ministère). Pour le département des Hauts-de-Seine, c'est la trésorerie d'Issy les Moulineaux qui a été choisie. Pourquoi celle-ci? Pourquoi pas ... à priori. Nous ne reviendrons pas sur les enjeux que la direction locale relève lorsqu'elle parle d'Issy les Moulineaux mais il nous semble bien que ça lui tienne à cœur. Donc cette démarche de certification servirait à classer et à déclasser éventuellement les Trésoreries par des « inspecteurs mystères » qui ajouteraient ou enlèveraient une étoile.

Notons tout de même que cette opération coûte 500 euros par an (1 500 € pour les 3 ans du CPP) et n'apporte rien aux agents du poste. Ajoutons, enfin, que ce classement existe plus ou moins par diverses enquêtes internes ou externes et que les résultats sont souvent bien meilleurs que les faiseurs d'opinion veulent bien mettre en avant. En témoigne la récente enquête faite à l'HDF de Colombes où 80% des usagers interrogés étaient satisfaits de l'accueil, du traitement et des réponses reçues.

QUESTIONS DIVERSES (2ème PARTIE)

Depuis de nombreux CTPL, les élus CGT reviennent sur l'instauration de la nouvelle Charte de l'Equipe de Renfort et de la mise en œuvre des nouvelles fiches de synthèse de mission. Le dossier suit son cours, selon la direction, mais est bloqué par la circulaire portant sur le remboursement des frais des personnes itinérantes (huissiers, équipiers, redevance...). Concernant ce dossier, la CGT est intervenue pour qu'une solution rapide soit trouvée car les frais de déplacement, depuis le mois de novembre, sont toujours en attente au service Ressources Humaines pour être mandatés.

Suite à notre demande d'achat de cercleuses semi-automatiques pour la confection des comptes de gestion, la Direction nous a fait savoir qu'elle avait fait les démarches pour en acquérir quelques unes (de l'ordre de 3 à 5). Malgré le prix (1 500 à 2 000 € la machine), le gain de temps et labeur ne serait pas négligeable. Il pourrait donc en avoir à demeure dans « les-gros-postes-à-paquets » (TG, PAIERIE...) et d'autres qui serviraient collectivement selon les besoins.

La délégation CGT a demandé les résultats du questionnaire fait sur les conditions de travail à Boulogne Impôts depuis la mise en place des « marguerites ». La Direction nous a répondu que cela serait à l'ordre du jour d'un prochain CTPL. En effet, suite à notre visite dans le poste, cette nouvelle organisation n'est pas spécialement épanouissante pour les agents sauf pour une représentante syndicale qui trouve le travail « enrichissant ». A voir à un prochain CTPL...

LES REPRESENTANTS CGT AU CTPL

Carole LAFON
TG RPDA

Jacqueline JOLLY
ERD

François RISACHER
FRANCE DOMAINE
(EXPERT)

Franck RICHAGNEUX
ERD

Philippe KERGOAT
TP AMENDES



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT !
Alors, je me syndique ...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

Déclare adhérer au Syndicat National du Trésor

Signature :

A remettre à un syndiqué CGT ou à Carole LAFON case CGT de la TG

**La pression
ça suffit !**



**REJOIGNEZ
LA CGT Trésor !**